



# POLITIQUE CULTURELLE

PROPULSER LES INITIATIVES

longueuil



CULTURE

The word 'CULTURE' is rendered in a large, stylized, outlined font. The letter 'C' is solid blue and partially overlaps a white circle. The letters 'U', 'L', 'T', and 'R' are outlined in magenta. A solid blue square is positioned above the 'U'. The letters 'U', 'L', and 'T' are arranged in a staggered, overlapping manner. The letter 'R' is positioned below the 'L' and 'T'.

U

ELLER





**TABLE DES**



**MATIÈRES**

<b>MOT DE LA MAIRESSE</b>	<b>7</b>
<b>1. AVANT-PROPOS</b>	<b>8</b>
<b>2. INTRODUCTION</b>	<b>11</b>
<b>3. DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LONGUEUIL : UNE PROPOSITION STRUCTURÉE ET MATURE</b>	<b>15</b>
<b>3.1 Démarche de consultation</b>	<b>16</b>
<b>3.2 Cadre logique : Des axes dynamiques</b>	<b>17</b>
<b>4. LIGNES DE FORCE DE LA POLITIQUE CULTURELLE</b>	<b>19</b>
<b>4.1 Ligne de force 1</b> Identités : Favoriser la médiation culturelle et une participation citoyenne inclusive	19
<b>4.2 Ligne de force 2</b> Pratiques : Soutenir la vitalité artistique professionnelle et citoyenne	21
<b>4.3 Ligne de force 3</b> Territoires : Adapter les infrastructures et planifier l'aménagement	24
<b>4.4 Ligne de force 4</b> Institutions : Stimuler l'innovation et le renforcement des compétences numériques	28
<b>4.5 Ligne de force 5</b> Gouvernance : Encourager une concertation plus inclusive	30
<b>5. CONCLUSION</b>	<b>33</b>
<b>6. RÉFÉRENCES</b>	<b>34</b>

**PROPULSER ENSEMBLE LES**

# **INITIATIVES CULTURELLES**



C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons aujourd'hui la Politique culturelle actualisée de la Ville de Longueuil, ainsi que le [plan d'action](#) qui permettra sa mise en œuvre.

À Longueuil, la culture se doit d'être un pilier important du développement social et économique. Grâce à l'effort de toutes et de tous, nous avons l'occasion de passer à l'action et de façonner une culture inclusive au cœur de la vie des Longueuilloises et Longueuillois.

S'inscrivant dans une vision à la fois ambitieuse, innovante et réaliste en matière de développement culturel, ces instruments ont le potentiel de servir de leviers pour rebâtir les ponts et une confiance partagée entre les organismes, les artistes et la Ville. Ils permettront également de camper les actions menant à l'élaboration d'une vision concertée réaffirmant l'importance de la culture pour le développement de Longueuil et ce, non seulement au bénéfice de la population, mais aussi pour celui des nombreux organismes et partenaires qui ont contribué au rayonnement, déjà bien établi, de notre milieu culturel.

Il est important de souligner le travail consultatif colossal derrière cette Politique culturelle et ce [plan d'action](#). Il s'agit de l'aboutissement de plusieurs séances de travail d'une table de concertation du milieu culturel longueuillois. Artistes, organismes, citoyens et partenaires se sont unis afin de nous donner les outils nécessaires à la réalisation de futures initiatives innovantes et bien de chez nous. Nous avons la chance de pouvoir compter sur une communauté dynamique à Longueuil et je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à ériger les orientations que nous vous présentons aujourd'hui.

Bonne lecture!

**Catherine Fournier**  
Mairesse de Longueuil

# 1. AVANT-PROPOS

## « Partout la culture »

Un cri de ralliement. Une ambition. La Ville de Longueuil, le Bureau de la culture et des bibliothèques, le Conseil des arts de Longueuil, le milieu culturel et les artistes adhèrent avec enthousiasme à la vision du développement culturel de la Politique culturelle du Québec adoptée en 2018, car ils partagent le même objectif : contribuer au développement de Longueuil et de ses citoyennes et citoyens par les arts et la culture.

Depuis l'adoption de la Politique culturelle de Longueuil de 2005, le mouvement de décentralisation de l'action gouvernementale vers les régions et les villes comme service de première ligne s'est accentué, ce qui a créé des conditions favorables au renforcement du rôle des actrices et acteurs qui entretiennent une proximité avec la population. Ville à échelle humaine, Longueuil s'inscrit tout naturellement dans ce mouvement qui introduit un mode de gestion différent où la culture est conçue comme un vecteur transversal de développement. La force de proposition du milieu, mobilisé et agissant, se conjugue avec le savoir-faire et les nombreuses initiatives des services municipaux.

La Ville s'estime en bonne position pour agir comme interlocutrice privilégiée de l'action gouvernementale en culture. Elle envisage avec optimisme son développement culturel au cours des prochaines années. En outre, l'ensemble des intervenantes et intervenants souhaite que l'actualisation de la Politique culturelle de 2005 établisse un cadre cohérent favorisant les futures interventions. Ce nouveau dynamisme permettrait de propulser davantage les initiatives du milieu culturel, des artistes et des citoyennes et citoyens.

Artiste : Yann Pocreau • Crédit : Jean-Michael Séminaro

La Politique actualisée s'appuie sur cinq lignes de force :

1. Identités : favoriser la médiation culturelle et une participation citoyenne inclusive;
2. Pratiques : soutenir la vitalité artistique professionnelle et citoyenne;
3. Territoires : adapter les infrastructures et planifier l'aménagement;
4. Institutions : stimuler l'innovation et le renforcement des compétences numériques;
5. Gouvernance : encourager une concertation inclusive.

Parmi ces priorités, la mise à niveau des infrastructures est perçue par les intervenantes et intervenants des milieux culturel et municipal comme le grand chantier inachevé de la Politique culturelle de 2005. En effet, les équipements jouent un rôle fondamental, fondateur dans le développement culturel local. Ce déficit concerne autant les bibliothèques que les espaces de création, de diffusion de grande et petite capacité et d'entreposage des trois arrondissements. C'est la priorité des priorités si l'on veut redonner à Longueuil les moyens de mettre en valeur tout le potentiel créatif de sa population, de ses organismes, de ses institutions et de ses services municipaux.

### **LONGUEUIL : L'UNE DES GRANDES VILLES DU QUÉBEC ET DU CANADA**

- Cinquième ville en importance au Québec;
- Parmi les 20 plus grandes villes du Canada;
- Composée de trois arrondissements : Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil;
- Centre d'activités de la Rive-Sud (Montréal) et de la Montérégie;
- Ville à échelle humaine avec des services et attraits de proximité.

### **LONGUEUIL : VILLE D'HISTOIRE ET D'AVENIR**

- Plus de 365 ans d'histoire marquent le territoire et façonnent l'identité longueilloise;
- Présence de hauts lieux de savoir : collèges, cégeps et universités ;
- Des organisations à la fine pointe de l'innovation dans les secteurs économique et manufacturier, dont l'Agence spatiale canadienne;
- Des projets structurants d'envergure à venir, notamment en mobilité.

### **LONGUEUIL : VILLE DE CULTURE**

- Près de 600 personnes travaillant dans le milieu culturel (artistes professionnels, artisanes et artisans, etc.);
- Un Conseil des arts;
- Un réseau de bibliothèques publiques;
- Une soixantaine d'organismes culturels reconnus;
- Un bureau du cinéma et de la télévision;
- Des institutions d'envergure : l'Orchestre symphonique de Longueuil, le Théâtre de la Ville, la Maison de la culture située dans l'Édifige Marcel-Robidas, le centre culturel Jacques-Ferron, le centre d'artistes autogéré en art imprimé Zocalo, le centre d'exposition en art actuel Plein sud, le Théâtre Motus, le regroupement des artistes et artisanes et artisans Métiers et Traditions, etc.;
- Des événements qui rayonnent : le Lumifest, le Marché de Noël, le Salon du livre jeunesse, etc.



## 2. INTRODUCTION

### Ligne de force 1

#### Identités : Favoriser la médiation culturelle et une participation citoyenne inclusive

Dès l'adoption de la Politique culturelle de 2005, l'un des enjeux majeurs a été de rendre la culture accessible aux populations les plus éloignées de l'offre culturelle. Longueuil est divisée en trois arrondissements (Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil) et compte plusieurs quartiers défavorisés. Ville historiquement francophone à forte population de souche, c'est aujourd'hui une terre d'immigration de plus en plus métissée. Plus de 38 000 résidentes et résidents, soit un sur six, ont pour langue maternelle une langue autre que l'anglais ou le français. Au total, 7 % de la population se déclare de langue maternelle anglophone. Considérant que Longueuil compte sur son territoire plus de 350 organismes culturels et communautaires ainsi que des centaines d'artistes professionnel(le)s avec lesquels collabore le Bureau de la culture et des bibliothèques, la médiation culturelle s'est avérée un outil essentiel de mobilisation des forces vives autour d'un projet commun aux retombées positives pour l'ensemble de la communauté.

La médiation culturelle est la première des cinq lignes de force de la Politique culturelle 2022 de la Ville de Longueuil. Un Cadre de référence en médiation culturelle a été adopté en 2012, ce qui fait de Longueuil une pionnière en la matière au Québec. L'organisation internationale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) lui a d'ailleurs accordé une mention lors de la remise du Prix international CGLU - Ville de Mexico - Culture 21 en 2017.

La médiation culturelle demeure prioritaire. Elle est au cœur des cinq ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (2007-2009, 2010-2012, 2015-2017, 2018-2020 et 2021-2023) et s'inscrit dans la conception même des interventions du Bureau de la culture et des bibliothèques. Ainsi, de nombreux projets aux retombées bénéfiques ont été réalisés. [Le Conseil des arts de Longueuil](#) œuvre aussi en médiation culturelle par des appels à projets de résidences artistiques.

#### QU'EST-CE QUE LA MÉDIATION CULTURELLE ?

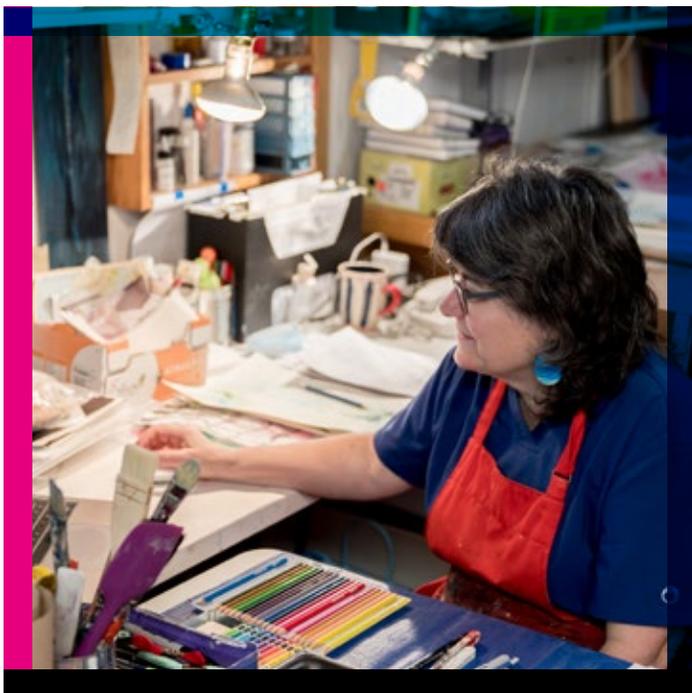
Le terme « médiation culturelle » est employé au Québec depuis les années 2000 pour désigner des stratégies d'action culturelle centrées sur les situations d'échange et de rencontre entre les citoyens et les milieux culturels et artistiques. Elle se caractérise par :

1. La mise en place de moyens d'accompagnement, de création et d'intervention destinés aux populations locales et aux publics du milieu artistique et culturel;
2. L'objectif de favoriser la diversité des formes d'expression culturelle et des formes de participation à la vie culturelle.

Il s'agit d'élargir et d'approfondir l'accès de la population, en particulier des plus démunis, aux moyens de création individuelle et collective (démocratie culturelle), ainsi qu'à l'offre culturelle professionnelle (démocratisation culturelle).

Source : Ville de Montréal

## 2 INTRODUCTION



### Ligne de force 2

**Pratiques : Soutenir la vitalité artistique professionnelle et citoyenne**

La Politique actualisée se propose de valoriser davantage le rôle de l'artiste et la pratique amateur. Pour y arriver, la Ville de Longueuil tâchera de mettre en place des conditions encore plus favorables, espérant ainsi attirer et retenir des créatrices et créateurs et des organismes culturels, mais aussi des entreprises culturelles qui contribueront à dynamiser son développement. Elle pourra miser sur la présence d'institutions d'enseignement supérieur avec lesquelles elle a établi des collaborations. Il est aussi très important de souligner l'apport essentiel du Conseil des arts de Longueuil à la vitalité du milieu artistique professionnel.

### Ligne de force 3

**Territoires : Adapter les infrastructures et planifier l'aménagement**

Les citoyennes et citoyens de Longueuil partagent le riche héritage des générations qui se sont succédé sur le territoire de la ville depuis sa fondation au XVII<sup>e</sup> siècle, il y a plus de 360 ans. Tout comme l'œuvre d'un artiste, ces traces de mémoire nous transmettent un savoir-faire, une intention, une émotion.

Par la médiation de l'objet, le geste créateur revit. Il est de notre responsabilité de préserver, dans les meilleures conditions, ce témoignage de « territoires » intérieurs et de vie en société pour en retrouver le sens premier. Y compris pour ce patrimoine modeste, multiforme et de proximité dont les manifestations sortent du cadre convenu. Ce devoir de mémoire concerne à la fois les objets tangibles – le patrimoine matériel – et les traditions et savoir-faire transmis par le geste et la parole – le patrimoine immatériel.

Notre responsabilité collective ne se limite pas aux traces du passé, elle engage aussi le présent.

Dans cet esprit, la mise à niveau des bibliothèques et des infrastructures culturelles destinées à la population longueuilloise, afin de les rendre accessibles et modernes, s'impose.

Nous devons faire preuve de respect envers les générations futures à l'égard de nos choix d'aménagement des « territoires » et de la conservation des œuvres témoignant de notre époque.

## Ligne de force 4

### Institutions : Stimuler l'innovation et le renforcement des compétences numériques

L'ensemble des intervenantes et intervenants reconnaît que les fondements de la Politique de 2005 demeurent largement pertinents. Des bases solides ont été établies sous le leadership du Bureau de la culture et des bibliothèques.

La création en 2010 du [Conseil des arts de Longueuil](#) a accentué l'offre de services destinée aux artistes et aux organismes professionnels. La construction de la bibliothèque Raymond-Lévesque en 2011 a étendu l'offre culturelle de proximité. Toutefois, force est de reconnaître que les dynamiques ont beaucoup évolué depuis. L'émergence du numérique, il y a une quinzaine d'années, s'est imposée comme un vecteur de création, d'éducation et de participation culturelle incontournable, tout particulièrement pour les citoyennes et citoyens les plus éloignés de l'offre culturelle. La gratuité de l'offre met sous pression les modèles traditionnels de monétisation. Les actrices et acteurs culturels s'allient pour se partager les données d'auditoire afin de concevoir de nouvelles stratégies. On voit naître des modèles organisationnels permettant à plusieurs organismes de partager les services, et d'en réduire les coûts, afin de maximiser l'investissement en programmation.

L'actualisation de la Politique doit donc porter non seulement sur l'accroissement de l'offre de services et l'évolution des attentes de la population, mais également sur les moyens nécessaires pour y arriver. Elle doit en outre veiller au renforcement des compétences et des capacités des actrices et acteurs de la vie culturelle longueuilloise, tant pour ce qui est des services municipaux et organismes culturels et communautaires que des créatrices et créateurs.



## Ligne de force 5

### Gouvernance : Encourager une concertation inclusive

Longueuil aborde le prochain cycle de son développement culturel avec un sens aigu des responsabilités. Les interventions en matière de culture sont sensibles. Elles touchent au mieux-être, à la santé et à l'identité. Au vivre-ensemble. Les initiatives en culture marquent les cœurs et les esprits, et le territoire en porte les traces, parfois longtemps. Il s'impose donc d'agir avec respect. C'est pourquoi la gouvernance est une dimension importante de l'actualisation de la Politique culturelle de Longueuil.



# 3. DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LONGUEUIL : UNE PROPOSITION STRUCTURÉE ET MATURE

À Longueuil, le développement culturel s'appuie sur un riche écosystème d'actrices et acteurs municipaux, privés et à but non lucratif. Depuis 2005, des plans et cadres d'action ont été adoptés afin d'articuler la Politique culturelle autour de ses principaux champs d'intervention : art public et art urbain, patrimoine culturel, lecture et littérature et médiation culturelle.

Ces documents d'orientation sont bien plus que de simples mots : ils sont le fruit d'une réflexion collective, d'une démarche concertée qui a permis de nommer les choses, de leur donner un sens et d'en connaître les forces et les limites. Cette articulation fine de la Politique culturelle de 2005 est le signe d'une grande maîtrise du développement culturel par les services municipaux.

**Cinq ententes de développement culturel entre 2007 et 2023 avec le ministère de la Culture et des Communications**

**2007-2009**

**2010-2012**

**2015-2017**

**2018-2020**

- **1990** ■ Première politique culturelle de la Ville de Longueuil  
*Pour l'harmonie et l'équilibre*
- **2001** ■ Deuxième politique culturelle de la Ville de Longueuil
- **2002** ■ Fusion municipale
- **2004** ■ Référendum sur la réorganisation municipale  
■ Dépôt du document Élaboration d'une politique culturelle: Constat de situation et diagnostic
- **2005** ■ Troisième politique culturelle de la Ville de Longueuil et son plan d'action 2006-2008  
■ Charte de ville-lecture  
■ Politique d'obtention d'un permis pour tournage cinématographique
- **2010** ■ Création du Bureau de la culture  
■ Création du Conseil des arts de Longueuil
- **2011** ■ Adhésion à l'Agenda 21 de la culture
- **2012** ■ Cadre de référence en médiation culturelle  
■ Création de la Maison de la culture  
■ Politique de développement, de gestion et d'acquisition de la collection d'œuvres d'art municipale
- **2014** ■ Politique et Plan d'action en art urbain  
■ Plan des équipements culturels
- **2015** ■ Politique du patrimoine culturel
- **2016** ■ Plan d'action du patrimoine culturel  
■ Plan d'action en matière de littérature  
■ Cadre d'intégration de l'art aux bâtiments et lieux publics
- **2017** ■ Lancement du Bureau virtuel du cinéma et de la télévision de Longueuil
- **2018** ■ Cadre de gestion du patrimoine architectural des sites patrimoniaux

# 3. DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LONGUEUIL : UNE PROPOSITION STRUCTURÉE ET MATURE

Autre évolution importante depuis une dizaine d'années : une prise de conscience du caractère transversal de la culture. La culture n'est pas la responsabilité d'un seul service municipal, mais une ambition commune, au même titre que le développement économique, social et durable. L'identité culturelle de chaque citoyenne et citoyen – sa citoyenneté culturelle – est ce qui le définit avant toute chose. Chaque individu est non seulement un acteur de culture, façonné par sa famille, ses apprentissages et sa communauté, mais aussi un être créatif qui apporte une contribution précieuse au développement culturel. La responsabilité de la Ville pour le vivre-ensemble implique nécessairement une prise en compte de cette citoyenneté culturelle individuelle et collective. C'est pourquoi ce terme figure dans d'importants documents d'orientation :

- 2011** ■ Politique MADA - Municipalité amie des aînés
- 2013** ■ Plan stratégique de développement durable (PSDD)
- 2017** ■ Plan d'urbanisme et Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil : Longueuil 2035, pour une agglomération durable
- 2018** ■ Politique familiale  
■ Municipalité amie des enfants (MAE)
- 2020** ■ Plan stratégique 2025 de la Ville de Longueuil  
■ Nouveau Plan directeur de signalisation, qui concerne l'identification des principaux lieux et bâtiments.

Cette articulation mérite d'être approfondie par l'entremise d'une concertation entre services municipaux, afin de miser sur la complémentarité des compétences et des moyens. C'est un enjeu de gouvernance qui engage la responsabilité de la Direction générale de la Ville. Le [plan d'action](#) qui accompagnera la Politique culturelle permet de déterminer des moyens d'action, des cibles et des mesures d'atteinte des résultats.

## 3.1 Démarche de consultation

L'actualisation de la Politique de 2005 est l'aboutissement d'une démarche rigoureuse et exhaustive.

- En février 2018, le Bureau de la culture demande une évaluation externe dans le but d'établir les meilleures pratiques municipales et d'adopter un énoncé de consultation publique;
- En février 2019, un appel à mémoires est lancé (14 organismes soumettent des observations);
- La Ville retient les services d'une équipe de consultants pour la préparation des prochaines étapes de consultation, de synthèse et de rédaction (ces derniers travaillent de concert avec un comité de pilotage interne);
- En janvier 2021, 125 intervenants regroupés en six tables de travail sectorielles participent à une consultation publique virtuelle;
- Fin juin 2021, la Politique actualisée est présentée au milieu culturel dans le cadre d'un deuxième forum consultatif virtuel;
- À l'automne 2021, le projet de Politique actualisée est soumis au conseil de ville;
- Formation du comité culturel responsable de l'élaboration du [plan d'action](#) de la Politique culturelle.

### LA NOTION DE CITOYENNETÉ CULTURELLE :

- Suppose une appropriation, par les individus, des moyens adéquats de création, de production, de diffusion et de consommation culturelles;
- Adopte une perspective qui va du bas vers le haut, soit des citoyennes et citoyens vers les institutions;
- Encourage l'expression des groupes plus alternatifs ou marginalisés par la culture dominante (le mainstream), ouvre de nouveaux espaces culturels et politiques, entraîne une multiplication de l'espace public;
- Conçoit la culture comme vecteur de lien social.

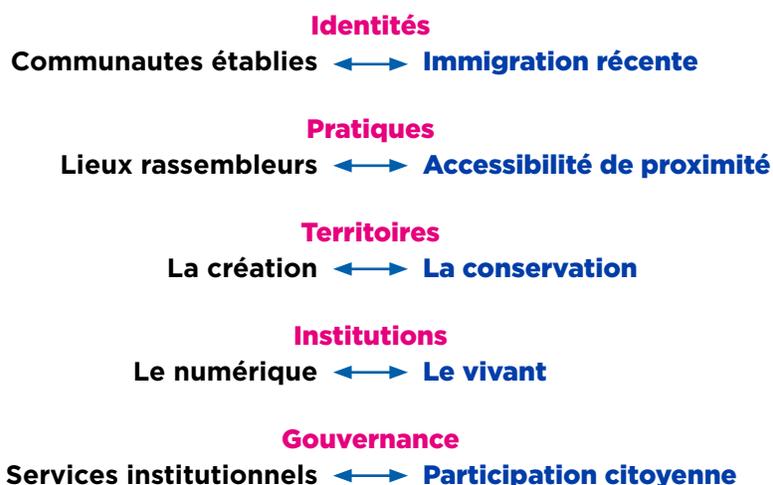
Source : Culture Montréal

## 3.2 Cadre logique : des axes dynamiques

Pour mieux cadrer le champ des possibles et des choix à faire, il peut s'avérer éclairant de considérer les objectifs et champs d'action de la Politique comme des axes dynamiques. Bien qu'ils correspondent aux nouvelles opportunités déterminées par les partenaires, ils proposent un rappel des responsabilités fondamentales à assumer lorsqu'on agit pour le développement culturel d'une

ville. Ce sont des aspirations que Longueuil, forte de la maturité de ses actions culturelles, est à même de réaliser au cours des prochaines années.

Mis ensemble, ces axes dynamiques appliqués aux cinq lignes de force contribuent à délimiter les champs d'intervention de la Politique.





Crédit Bernard Joseph

# 4. LIGNES DE FORCE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

## 4.1 Ligne de force 1

### Identités : Favoriser la médiation culturelle et une participation citoyenne inclusive

Le Vieux-Longueuil est, à plusieurs égards, l'arrondissement le plus pauvre de la ville, et même de l'agglomération. Près de 15 % de la population vit sous le seuil du faible revenu, alors que la moyenne de l'agglomération est de 9,6 % et celle de la province, de 9,2 %. Environ une personne sur cinq, soit 18,6 % des 25 ans et plus, ne possède aucun certificat, diplôme ou grade, ce qui représente la proportion la plus élevée de l'agglomération.

Autre caractéristique sociodémographique importante, la proportion d'immigrants dans la ville de Longueuil a presque doublé en 15 ans. De plus, une personne sur six se déclare d'une langue maternelle autre que le français et l'anglais<sup>1</sup>. Ce changement est encore plus marqué en milieu scolaire. En effet, plus de la moitié des élèves du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) viennent de 80 origines différentes. Le tiers d'entre eux n'ont pas le français comme langue maternelle. L'immigration internationale, de plus en plus diversifiée, est le principal facteur d'accroissement démographique. Cela représente un avantage indéniable à mieux valoriser<sup>2</sup>.

Le Cadre de référence en médiation culturelle de 2012 a mobilisé les forces vives des milieux culturel, communautaire et scolaire autour d'une approche sociale du développement culturel. Il s'agit d'un des points d'ancrage des ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (dont le rôle primordial se doit d'être souligné). Pour la période 2018-2020, la Ville s'est engagée à accorder la priorité aux familles éloignées de l'offre culturelle, aux écoles des quartiers défavorisés, aux personnes ayant de faibles compétences en littératie, aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

L'actualisation de la Politique culturelle est l'occasion de servir l'ensemble des citoyennes et citoyens en incluant les populations les plus éloignées de l'offre culturelle. L'accès aux arts et à la pratique artistique demeure difficile pour diverses raisons : problèmes de mobilité, contraintes d'horaire, barrières linguistiques, économiques et psychologiques, lieux inadaptés, etc. Il faudra prendre soin de bien saisir les difficultés rencontrées par les citoyennes et citoyens les plus éloignés de l'offre culturelle afin de trouver des solutions adaptées à leurs besoins. La Politique devra s'accompagner de mesures favorisant une plus large participation, ouverte à la diversité et à la différence.

La médiation culturelle est un premier geste d'éveil. Il existe plusieurs autres moyens d'impliquer les citoyennes et citoyens comme acteurs de culture : happenings, art militant, art communautaire, art infiltrant, esthétique relationnelle, art contextuel, cocréation, etc. En s'ouvrant à de telles propositions qui enrichissent l'expérience de médiation culturelle, Longueuil pourra à la fois se démarquer et diversifier sa clientèle, sa programmation et ses publics.

<sup>1</sup> Statistique Canada, Série « Perspective géographique », recensement 2016.

<sup>2</sup> Alain Castilla, et collab. Portrait social de l'arrondissement de Greenfield Park (Ville de Longueuil), mars 2020.

# 4. LIGNES DE FORCE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

## 4.1 Ligne de force 1

**Identités : Favoriser la médiation culturelle et une participation citoyenne inclusive**

### Objectifs

- 1.1 Soutenir la vitalité culturelle par l'intégration et la mise en valeur de la richesse de la diversité culturelle;
- 1.2 Multiplier les interventions en médiation culturelle, plus particulièrement auprès des populations éloignées de l'offre culturelle;
- 1.3 Favoriser l'inclusion et la participation des groupes de population à risque et vulnérables par le développement des compétences en littératie et d'activités de médiation culturelle;
- 1.4 Consolider le rôle social des bibliothèques et des organismes culturels comme acteurs clés de l'accueil et de l'intégration des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants et lieux privilégiés de socialisation.

### Acquis

- Masse critique de savoir-faire et d'acteurs, la médiation culturelle est au cœur de l'engagement des services culturels de la Ville;
- Charte de ville-lecture en 2005, Plan d'action en littératie, Prix littéraire Pauline-Gill d'envergure nationale;
- Cadre de référence en médiation culturelle (2012);
- Mention du Prix international CGLU - Ville de Mexico - Culture 21 (2016, 2017 et 2022);
- Création d'un poste dans les bibliothèques affecté aux relations avec la communauté.

### Axes de développement

- Accroître les activités de médiation culturelle, notamment en vue de favoriser une meilleure appropriation des patrimoines matériel et immatériel, en s'appuyant sur le savoir-faire de la Ville qui a véritablement tracé la voie;
- Encourager l'établissement d'autres résidences littéraires et artistiques;
- Renouveler les publics, en accordant la priorité aux jeunes de la petite enfance (et leurs parents) et en milieu scolaire, aux citoyennes et citoyens issus de l'immigration, aux personnes âgées ainsi qu'aux résidentes et résidents des quartiers défavorisés, et définir une programmation qui les interpelle;
- Mieux articuler les interactions entre la Politique culturelle, la Politique familiale de 2018, le [Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées \(PIPH\)](#) et l'engagement de la Ville désignée Municipalité amie des enfants et Municipalité amie des aînés (MADA)<sup>3</sup>;
- Mettre en valeur des lieux phares (l'édifice Marcel-Robidas [Maison de la culture], le centre culturel Jacques-Ferron et le réseau des bibliothèques publiques) comme lieux d'animation intra et extra-muros;
- Développer l'offre de services et offrir un meilleur accompagnement aux clientèles vulnérables et qui ont des besoins particuliers par l'adaptation des lieux et des programmations, la mise en place de mesures visant à réduire les barrières à l'accessibilité, notamment par des projets en littératie pour favoriser la réussite scolaire ou réduire la fracture numérique;
- Susciter une plus large participation citoyenne par le développement d'une offre de proximité et un soutien actif à des formes de création et de cocréation novatrices et diversifiées.

<sup>3</sup> L'initiative mondiale de l'UNICEF appelée Villes amies des enfants (Municipalité amie des enfants, au Québec)

## 4.2 Ligne de force 2

### Pratiques : Soutenir la vitalité artistique professionnelle et citoyenne

En octobre 2020, l'importance économique du secteur culturel en Montérégie, étude réalisée par la firme KPMG pour Culture Montérégie, avec la collaboration de Tourisme Montérégie, a montré l'impact de la proximité avec le pôle culturel montréalais. Selon les résultats, 71 % des travailleuses et travailleurs du secteur culturel quittent la Montérégie pour leurs activités professionnelles contre seulement 37 % pour les travailleuses et travailleurs des autres secteurs économiques. Les auteurs font le constat suivant :

« Les gens partent, souvent à Montréal, parce qu'il manque ici d'infrastructures adéquates, de programmes, de mesures de soutien, d'aménagements publics. » Pourtant, il est reconnu que la présence d'ateliers d'artistes et de lieux de diffusion a de nombreux impacts positifs sur la revitalisation des quartiers, notamment des secteurs laissés à l'abandon, comme les friches industrielles.

Autre constat marquant : selon le Portrait régional montréalais du loisir culturel produit par Loisir et Sport Montérégie (LSM) en 2019, le taux de participation aux activités culturelles s'élève à 66 % pour le milieu associatif, à 59 % pour le milieu municipal et à 54 % pour le milieu scolaire. Force est d'admettre que l'offre culturelle ne manque pas : des centaines d'activités de pratique artistique sont proposées aux citoyennes et citoyens de tous âges, grâce à l'engagement de nombreux organismes culturels et communautaires. Le loisir culturel est une composante majeure de la vie culturelle de Longueuil. Sa contribution à l'estime de soi, au mieux-être, à la cohésion sociale et au sentiment d'appartenance est d'ailleurs reconnue.

Ces deux constats appellent à une actualisation de l'offre de services de la Ville pour soutenir la

vitalité artistique professionnelle et le loisir culturel amateur. À l'ère numérique, les pratiques sont en profonde transformation. La notion de lieu de pratique n'est plus la même qu'avant, les besoins en équipements non plus. Les distinctions entre les diverses disciplines artistiques tendent à s'estomper au fur et à mesure que se développent des formes de création interdisciplinaires. La Ville et ses partenaires doivent revoir leur offre de services, sans toutefois compromettre leurs acquis. Il importe de trouver un équilibre entre les artistes de la relève, les artistes dont la réputation n'est plus à faire et celles et ceux à mi-carrière déjà bien établis qui souhaitent une plus grande reconnaissance des organismes subventionnaires, de leurs concitoyennes et concitoyens et de nouveaux publics.

Le milieu est unanime à souhaiter de nouvelles installations pour soutenir la création, la diffusion et la rencontre avec les publics. Ainsi, se donner une vue d'ensemble des besoins en mise à niveau et en infrastructures figure parmi les priorités. Les chantiers majeurs à mener ou à terminer sont les suivants : complexe culturel, réaménagement du pôle culturel Saint-Charles et mise à niveau du réseau des bibliothèques publiques.



# 4. LIGNES DE FORCE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

## 4.2 Ligne de force 2

Pratiques : Soutenir la vitalité artistique professionnelle et citoyenne

### Objectifs

- Encourager la pratique artistique professionnelle et amateur sous toutes ses formes;
- Soutenir un écosystème artistique professionnel, dynamique et en santé;
- Favoriser le décloisonnement des pratiques et une approche interdisciplinaire;
- Préparer la relève artistique professionnelle;
- Promouvoir la riche diversité de l'offre culturelle de la Ville, des organismes et des créatrices et créateurs auprès des publics cibles et des publics à joindre, et en soutenir le rayonnement sur le territoire et au-delà;
- Développer, améliorer et consolider les équipements culturels pour la pratique artistique et sa diffusion dans toutes les disciplines.

### Acquis

- Une communauté artistique dynamique qui compte plusieurs artistes de grande renommée au Québec et à l'étranger;
- Des organismes bien implantés qui agissent en soutien à la création, à la médiation et à la diffusion;
- Des médias locaux et communautaires bien établis (hebdomadaire, radio et télévision);
- Le [Conseil des arts](#) : Longueuil est l'une des rares villes au Québec à s'être dotée d'un organisme qui se consacre au développement et à la promotion du milieu artistique. Celui-ci compte 700 artistes professionnel(le)s et une dizaine d'organismes œuvrant dans les différentes disciplines artistiques sur son territoire.

### Axes de développement

- Encourager la participation culturelle et un soutien actif aux formations artistiques;
- Favoriser le développement des publics, notamment du jeune et très jeune public, par un soutien aux programmations misant sur une série d'événements pour créer des habitudes de fréquentation;
- Renforcer le [Conseil des arts de Longueuil](#) afin de mieux soutenir la création et mettre en œuvre des mesures incitatives susceptibles d'attirer et de retenir des compagnies artistiques, des créatrices et créateurs et des industries culturelles;
- Pallier l'absence de lieux extérieurs et publics propices aux activités culturelles populaires et de haut niveau;
- Élaborer un cadre d'intervention en vue de favoriser le développement d'ateliers d'artistes de toutes formes, permanents et éphémères, et des initiatives artistiques visant la décentralisation de la culture;
- Actualiser le plan directeur d'infrastructures intégré de façon qu'il dresse l'inventaire des lieux excédentaires, et réaliser un plan directeur détaillé pour la mise à niveau des bibliothèques;
- Développer un plan directeur des communications pour mettre en valeur l'offre culturelle.

# 4. LIGNES DE FORCE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

## 4.3 Ligne de force 3

### Territoires : Adapter les infrastructures et planifier l'aménagement

En 2015, la Ville a adopté la [Politique du patrimoine culturel](#) suivie du plan d'action en 2016. Actuellement en révision, le nouveau plan d'action servira d'outil de référence aux diverses directions de la Ville dont la vision d'ensemble en matière de patrimoine, dans la foulée de la Loi sur le patrimoine culturel de 2011 du Gouvernement du Québec – qui associe celui-ci aux comités consultatifs d'urbanisme et à ses nouveaux règlements à implanter –, est parfaitement alignée. Le patrimoine culturel englobe le patrimoine mobilier (archives, documents écrits et œuvres d'art), le patrimoine immatériel (connaissances, expressions, etc.) et le patrimoine bâti et paysager (sites archéologiques, immeubles, etc.). De façon plus spécifique, la Ville de Longueuil a adopté le [Cadre de gestion du patrimoine architectural](#) des sites du patrimoine en 2018.

La relation du patrimoine au territoire est désormais un incontournable dans les interventions en urbanisme. Comme pour les arts, le patrimoine et l'histoire sont des éléments fondateurs de la vitalité d'une société, des marqueurs identitaires du paysage urbain. C'est pourquoi les mesures de protection et de mise en valeur du patrimoine ne suffisent plus à en assurer la reconnaissance sans cette intégration à l'urbanisme.

Il en va de même pour les archives historiques, qui sont au bâti ce qu'est le noyau à la cellule. Elles racontent et rappellent les choix collectifs antérieurs à être pris en compte dans les décisions d'urbanisme.

La consolidation des pôles patrimoniaux, comme les noyaux villageois du Vieux-Longueuil et de Saint-Hubert, ainsi que le territoire de Greenfield Park, demeure des axes d'intervention prioritaires. De même, la mise à jour des conditions de conservation de l'art public et l'art urbain, du patrimoine immatériel ainsi que des artefacts demande un effort continu.

En outre, la consolidation du réseau des bibliothèques est un enjeu important, la bibliothèque étant le lieu culturel le plus fréquenté par des citoyennes et citoyens de tous horizons au Québec. À ce chapitre, l'offre sur le territoire est inégale, avec de larges secteurs encore non desservis.

Enfin, une planification intégrée du développement des infrastructures culturelles permettra de planifier l'aménagement et l'intégration de ces lieux afin de répondre aux besoins des artistes et des organismes professionnels et de loisirs. L'ajout ou l'adaptation de lieux dédiés améliorera les conditions de pratique et contribuera à l'émergence de nouveaux talents.

#### ARCHITECTURE ET DESIGN

La Politique culturelle reconnaît et valorise le patrimoine, notamment le patrimoine bâti. Il est grand temps d'y inclure la responsabilité que nous avons à l'égard des générations futures par nos choix architecturaux et de design urbain, industriel et graphique, de même que l'architecture du paysage, qui seront le patrimoine de demain. Chaque projet municipal doit être l'occasion d'allier la fonctionnalité avec le souci pour la beauté et l'expression de notre citoyenneté culturelle, du savoir-faire de nos meilleures gens de métier et artisanes et artisans. Chaque initiative doit permettre d'affirmer l'engagement de la Ville pour le progrès social par des choix d'aménagement respectueux de l'environnement, du développement durable, de l'individu et de la communauté.

## Objectifs

- Marquer l'identité culturelle de la Ville par des pôles culturels ayant un fort pouvoir d'attraction et de rétention des artistes et du public;
- Accentuer l'intégration de la culture dans l'aménagement du territoire afin de mieux valoriser la contribution des artistes et des organismes culturels au développement de la Ville et de la communauté;
- Favoriser l'art et l'expression de la créativité dans les milieux urbains;
- Reconnaître l'importance d'assurer la conservation des collections au même titre que l'achat ou la production de nouvelles œuvres, et ce, tant pour les créations contemporaines que pour celles du patrimoine - art public, patrimoine bâti, archives, etc.;
- Reconnaître l'archéologie comme l'une des étapes normales du processus d'aménagement du territoire et de mise en valeur du patrimoine collectif avec effet sur les règlements de zonage et d'implantation;
- Consolider les bibliothèques et les infrastructures existantes sur le territoire;
- Appliquer des solutions innovantes afin de rapprocher la bibliothèque des citoyennes et citoyens dans un souci d'équité de l'offre proposée à la population des trois arrondissements.

## LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, « TROISIÈME LIEU »

Le concept de troisième lieu a été forgé par le sociologue américain Ray Oldenburg dans les années 1980. Il faisait alors référence à l'extension des villes américaines par lotissements périphériques dénués de lieux de sociabilité avec, à la clé, une diminution du lien social. Il distinguait trois lieux : le premier, le foyer; le deuxième lieu, celui du travail; et le troisième lieu, celui où l'on rencontre d'autres personnes, où se crée du lien social. Ce dernier est un lieu neutre, accessible à tous et où l'égalité prévaut entre les individus, sans référence à leur place dans la société.

Source : Hélène GIRARD, « La bibliothèque [troisième lieu] permet de tisser du lien social », *La gazette des communes*, 30 novembre 2015.

## Acquis

- Politique et Plan d'action du patrimoine culturel;
- Reconnaissance dans la politique d'aménagement du territoire de la valeur du patrimoine culturel dans une perspective récréotouristique;
- Collection municipale d'art public qui compte plus d'une quarantaine d'œuvres, dont plusieurs réalisées par des artistes de renom. Depuis l'adoption du Cadre d'intégration de l'art aux bâtiments et lieux publics en 2016, de nouvelles œuvres ont été implantées sur le territoire, dont celles réalisées dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture;
- Mise en valeur des sites fondateurs du parc de la Baronnie, du Vieux-Longueuil et des noyaux villageois;
- Création d'un pôle de concertation en histoire et patrimoine. Des inventaires des collections et du bâti ont été effectués. Les voûtes de conservation des archives et des œuvres d'art sont en place;



# 4. LIGNES DE FORCE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

## 4.3 Ligne de force 3

### Territoires : Adapter les infrastructures et planifier l'aménagement

- Toponymie de lieux publics (bibliothèques, parcs, rues, etc.) visant à rappeler la mémoire d'artistes emblématiques et de personnages historiques qui furent résidentes ou résidents de Longueuil et qui ont marqué le territoire;
- Réseau composé de cinq bibliothèques et de trois points de service qui accueillent annuellement plus de 820 900 citoyennes et citoyens (2019);
- Acquisition de l'église et du parc St. Mark.
- Développer un plan d'aménagement des espaces publics et privés, extérieurs et intérieurs, pouvant servir de cadre à une meilleure intégration d'œuvres, de pratiques artistiques ou de manifestations culturelles;
- Mettre à jour les acquis de la conservation par la production de carnets de santé des œuvres, des éléments du patrimoine bâti, et procéder à l'élargissement des lieux de conservation des biens patrimoniaux, des archives historiques, des collections patrimoniales, de l'art public et de la collection d'œuvres de la Ville;

#### Axes de développement

- Se doter de lieux de diffusion et de création de haut niveau, des espaces conçus pour améliorer le confort des publics et qui jouent un rôle structurant dans l'attractivité culturelle de Longueuil et le développement de ses milieux de vie;
- Assurer une meilleure coordination entre la Politique culturelle, la Politique du patrimoine culturel, la Politique d'aménagement du territoire et le Plan d'urbanisme, notamment en intégrant l'art public dans la réglementation d'urbanisme et en appliquant le Cadre municipal de gestion de la ressource archéologique en cours d'élaboration. Soutenir le travail du Comité local du patrimoine (CLP) et du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).
- Mettre en place les conditions propices à une valorisation du design dans le souci de la citoyenneté culturelle, pour que celle-ci soit au cœur des préoccupations des projets municipaux ou privés sur le territoire;
- Réaliser un diagnostic et un plan de développement du réseau des bibliothèques comme « troisième lieu » afin de proposer une offre équitable de services culturels de proximité;
- Instaurer un mécanisme pour assurer le financement de projets d'intégration d'art public sur une base récurrente;
- Étendre au privé l'intégration de l'art à l'architecture dans l'octroi des permis;
- Reconnaître et valoriser la richesse des patrimoines immatériels des communautés historiques et d'immigration récente par des gestes commémoratifs, la mise en valeur des histoires populaires, des personnages et des lieux marquants, ainsi que par l'aménagement d'espaces urbains ou encore par des actions de médiation culturelle;
- Établir un cadre de gestion des ressources archéologiques;
- Aménager le parc archéologique de la Baronnie;
- Adopter un plan d'action en patrimoine culturel réactualisé.

# 4. LIGNES DE FORCE

## DE LA POLITIQUE CULTURELLE

### 4.4 Ligne de force 4

#### Institutions : Stimuler l'innovation et le renforcement des compétences numériques

En plus de grands événements rassembleurs, Longueuil – cinquième ville en importance au Québec, 20<sup>e</sup> au Canada – possède des institutions dignes des métropoles : un orchestre symphonique, un conseil des arts, un diffuseur des arts de la scène, etc. Elle est aussi riche d'institutions populaires qui témoignent de l'attachement des citoyennes et citoyens aux biens, aux traditions ainsi qu'à la création contemporaine : la troupe de danse folklorique Les Mutins, Métiers et Traditions, la Société d'histoire de Longueuil, la Société historique et culturelle du Marigot, le centre d'exposition en art actuel Plein sud, le Centre d'artistes autogéré en art imprimé Zocalo, le Théâtre Motus et bien d'autres encore. Et c'est sans compter des centres culturels (centre culturel Jaques-Ferron et édifice Marcel-Robidas) et un réseau de bibliothèques qui sont très fréquentés.

Ce riche écosystème s'est considérablement développé depuis l'adoption de la Politique culturelle de 2005. Toutes les institutions s'attendent à ce que la nouvelle Politique les aide à demeurer audacieuses, à rejoindre de nouveaux publics et à continuer d'établir des collaborations. Bref, elles ambitionnent de faire rayonner Longueuil au-delà de son territoire, en souhaitant de tout cœur que la Ville se dote d'une signature forte à l'image de son renouveau et de son dynamisme.

Pour y arriver, Longueuil doit plus que jamais se donner les moyens de renforcer les compétences et la présence numérique de ses services culturels et municipaux, de ses organismes partenaires et de ses manifestations culturelles. La pandémie a contribué à accélérer l'adoption du numérique comme mode d'accès à la culture et à l'éducation pour de nombreux segments de la population. Ainsi, si elle veut favoriser la résilience du milieu culturel et déployer une offre de services accessible à l'ensemble des citoyennes et citoyens, spécialement aux populations les plus éloignées de l'offre culturelle, Longueuil devra renforcer sa présence culturelle en ligne.

#### Objectifs

- Outiller le milieu culturel quant au développement des compétences numériques professionnelles, notamment par la diversification des publics;
- Favoriser une meilleure appropriation des nouvelles pratiques du numérique dans la sphère culturelle pour assurer le rayonnement des productions culturelles;
- Multiplier les occasions d'échanges interdisciplinaires et de collaborations au sein de la Ville et avec des partenaires extérieurs;
- Contribuer au rayonnement de Longueuil par l'entremise de ses institutions et artistes, ainsi que dans les œuvres littéraires, cinématographiques, télévisuelles, l'art visuel et les arts vivants;
- Développer l'image de marque de la Ville par la mise en valeur de son caractère distinctif, y compris sa richesse patrimoniale;
- Outiller les citoyennes et citoyens en les accompagnant dans le développement de leurs compétences numériques.

## Acquis

- Des institutions dignes des métropoles et une forte complémentarité entre les institutions municipales et le milieu associatif;
- Des innovations en art urbain et en art public éphémère par des manifestations spécifiquement conçues pour le public jeunesse, etc.;
- L'application mobile Explorez Longueuil, qui propose des circuits de découverte des lieux historiques, de l'art public et du cinéma;
- Le PixiLab, un laboratoire informatique de création numérique et multimédia situé à la bibliothèque Georges-Dor, offrant des activités de création et d'expérimentation de nouvelles technologies;
- Des programmes de formation et de développement des compétences numériques et l'accès gratuit au matériel informatique dans l'ensemble du réseau des bibliothèques.

## Axes de développement

- Appuyer la coopération nationale et internationale par les résidences croisées soutenues par le Conseil des arts et ses bourses de déplacement;
- Mobiliser les forces vives du milieu par des projets collaboratifs misant sur la complémentarité des expertises et des réseaux;
- Mettre en place une communauté de pratique pour l'adaptation des modes de gestion, de création et de diffusion du numérique;
- Amorcer une réflexion commune sur l'image de marque de Longueuil;
- Soutenir l'expérimentation de nouveaux modèles organisationnels favorisant la mutualisation des locaux et des services, ainsi qu'une approche de développement durable;
- Déployer une stratégie de mise en valeur de l'offre de services en ligne de la Ville, comme la bibliothèque numérique, et continuer d'accompagner les citoyennes et citoyens dans le développement de leurs capacités.



# 4. LIGNES DE FORCE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

## 4.5 Ligne de force 5

### Gouvernance : Encourager une concertation inclusive

L'actualisation de la Politique culturelle de Longueuil survient à un moment charnière. En effet, les prochaines années seront sans doute marquées par une reprise forte des activités dans le milieu culturel, très éprouvé durant la pandémie. La population a soif de manifestations culturelles en présentiel. Ce secteur devrait ainsi pouvoir en bénéficier. Cela dit, les habitudes de consommation de la culture ont beaucoup changé dans les dernières années. Il en va de même pour la Politique culturelle.

Quant au [plan d'action](#) qui l'accompagne, il déterminera les « voies et moyens » à mettre en place pour atteindre les résultats souhaités, en concertation avec le milieu culturel. Il importe d'envisager une mise en œuvre évolutive de la Politique. Une gouvernance participative, ouverte et inclusive de suivi du [plan d'action](#) est de mise, afin de veiller à l'adhésion et à la rétroaction continues du milieu tout en prenant en compte les impacts des gestes posés. Par exemple, la Ville pourrait organiser des événements permettant aux citoyennes et citoyens issus de l'immigration récente d'être mieux représentés ou encore adapter les infrastructures et la programmation aux clientèles à besoins particuliers en proposant des solutions pour couvrir les coûts additionnels ainsi engendrés. La culture touche à l'identité individuelle et collective, et commande d'agir de façon responsable. Cette gouvernance doit être l'occasion d'interpeller les acteurs socioéconomiques et la population, en misant sur un juste équilibre entre la représentativité du milieu culturel et la richesse d'une diversité de points de vue et d'expériences.

#### Objectifs

- Susciter l'engagement des citoyennes et citoyens d'horizons et champs d'intérêt variés, des artistes et autres acteurs socioéconomiques;
- Rassembler les forces vives autour de communautés de pratiques et d'ambitions communes;
- Bénéficier de ressources humaines et financières adéquates tout en respectant la capacité de payer des Longueilloises et Longueillois et en veillant à servir une partie de la population défavorisée.

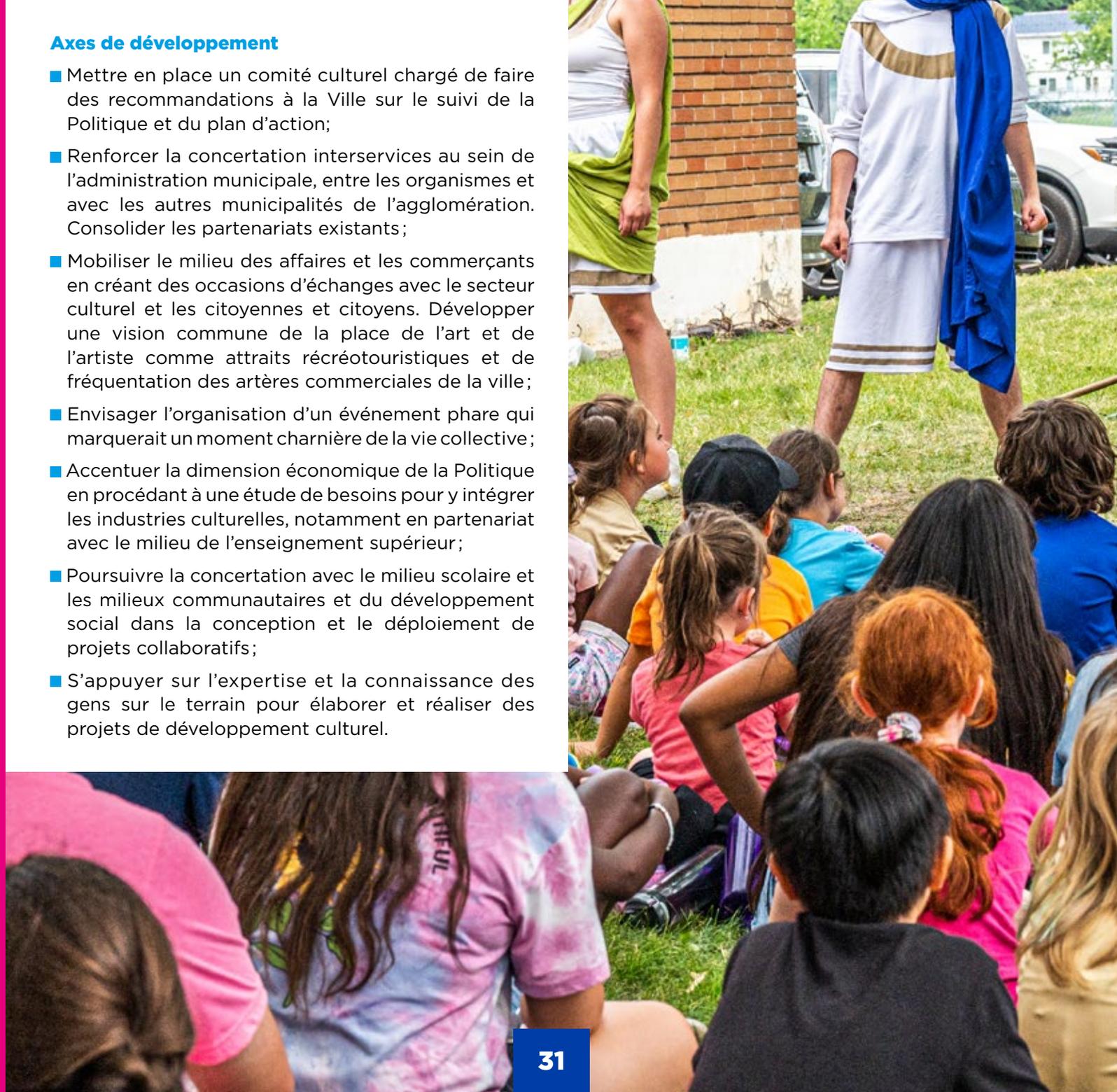
#### Acquis

- Des partenaires financiers – le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) – et de services : Loisir et sport Montérégie, Tourisme Montérégie, Culture Montérégie et Centre de services scolaire Marie-Victorin;
- Un cadre complet de politiques, de plans d'action et d'énoncés dans les principaux champs de compétence de la Ville;
- Une approche participative prenant la forme d'un pôle de concertation patrimoniale et de jurys de pairs pour l'octroi de financement de projets;
- L'engagement du milieu a contribué à l'élaboration de la Politique culturelle et à sa mise en œuvre par des propositions auxquelles adhèrent un très grand nombre de citoyennes et citoyens.



### Axes de développement

- Mettre en place un comité culturel chargé de faire des recommandations à la Ville sur le suivi de la Politique et du plan d'action;
- Renforcer la concertation interservices au sein de l'administration municipale, entre les organismes et avec les autres municipalités de l'agglomération. Consolider les partenariats existants;
- Mobiliser le milieu des affaires et les commerçants en créant des occasions d'échanges avec le secteur culturel et les citoyennes et citoyens. Développer une vision commune de la place de l'art et de l'artiste comme attraits récréotouristiques et de fréquentation des artères commerciales de la ville;
- Envisager l'organisation d'un événement phare qui marquerait un moment charnière de la vie collective;
- Accentuer la dimension économique de la Politique en procédant à une étude de besoins pour y intégrer les industries culturelles, notamment en partenariat avec le milieu de l'enseignement supérieur;
- Poursuivre la concertation avec le milieu scolaire et les milieux communautaires et du développement social dans la conception et le déploiement de projets collaboratifs;
- S'appuyer sur l'expertise et la connaissance des gens sur le terrain pour élaborer et réaliser des projets de développement culturel.





En choisissant d'actualiser la Politique culturelle de 2005, les parties prenantes souhaitent lui donner un nouvel élan. Des institutions culturelles plus fortes seront ainsi appelées à saisir de nouvelles opportunités.

Les 15 dernières années ont été marquées par de nombreuses réalisations qu'on peut considérer à juste titre comme des acquis. En revanche, quelques chantiers prioritaires n'ont pas encore été pleinement achevés. Dans la mesure où les nouveaux objectifs reflètent des orientations pertinentes à long terme, il s'agit dès lors d'en définir les prochaines étapes et de propulser les initiatives!

La Ville de Longueuil tient à remercier pour leur précieuse contribution :

- les consultants Line Beauchamp, Gérald Grandmont et Charles Vallerand, ce dernier ayant également rédigé le texte de la Politique;
- le comité de pilotage composé de Christian Laforce, Olivier Barrette, Louise Séguin, Dominique Malenfant-Gamache et Josiane Beauvilliers;
- l'équipe du Bureau de la culture et des bibliothèques;
- tous les organismes et individus qui ont participé aux différentes étapes de consultation et plus particulièrement le Comité culturel responsable de élaboration de la Politique culturelle :

Nom et prénom	Fonction/organisation
ARCAND, Dominique	Asphalte diffusion
AUBRY, Johanne	Consultante
BAROUD, Nathalie	Voltage
DE SOUZA, Marie-Claude	Productions Langues pendues
GOUIN, Luc	Centre communautaire Le trait d'union
LAPIERRE, Dominique	Théâtre de la Ville
LWALALIKA, Affine	Responsable de la culture et des communications au sein du comité exécutif de la Ville de Longueuil
MARTIN, Cécile	Agrégat
MASSÉ, Sylvain	Les productions Danalou
POIRIER, Hélène	Centre d'exposition en art actuel Plein sud
SÉGUIN, Louise	Conseil des arts de Longueuil
WILSON, Pierre	Métiers et Traditions

## 6 RÉFÉRENCES

*10 ans de médiation culturelle à Longueuil, Cadre de référence en médiation culturelle, 2012.*

*Cadre de gestion du patrimoine architectural des sites patrimoniaux, 2018.*

*Cadre d'intégration de l'art aux bâtiments et lieux publics, 2016.*

*Charte de ville-lecture, 2005.*

CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL. *Mémoire portant sur le renouvellement de la politique culturelle du gouvernement du Québec, 5 août 2016.*

CONSEIL MONTÉRÉGIE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Diagnostic culturel de l'agglomération de Longueuil, avril 2013.*

CONSEIL MONTÉRÉGIE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Le financement de la culture en Montérégie, 2012.*

DESJARDINS, Sarah (Bureau du développement social et communautaire, Direction de la culture, du loisir et du développement social). *Loisir et intégration sociale en contexte de diversité culturelle, 4 décembre 2020.*

*Diagnostic culturel du territoire de la CRÉ de Longueuil, novembre 2007.*

LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE. *Portrait régional montréalais du loisir culturel, janvier 2020.*

*Mémoire de la Ville de Longueuil portant sur le renouvellement de la politique culturelle du gouvernement du Québec, 27 mai 2016.*

*Mémoire de l'Orchestre symphonique de Longueuil portant sur le renouvellement de la politique culturelle du gouvernement du Québec, 5 juillet 2016.*

Page Facebook « Longueuil est culture ».

*Plan d'action de lutte aux graffitis, 2016.*

*Plan d'action en matière de littératie, 20 octobre 2015.*

*Plan d'urbanisme et Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil : Longueuil 2035, pour une agglomération durable, 2017.*

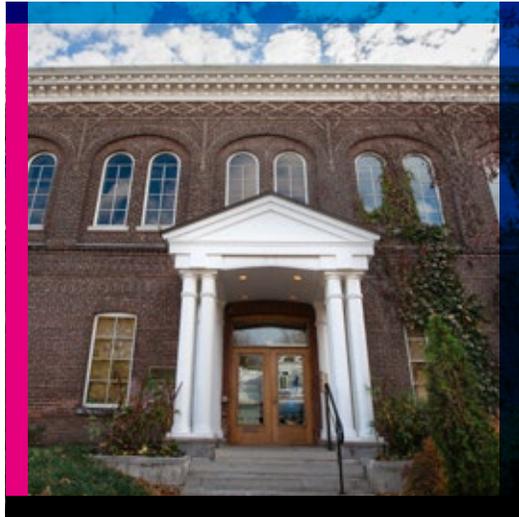
*Politique culturelle de la Commission scolaire Marie-Victorin, septembre 2019.*

*Politique culturelle de la Ville de Longueuil et son plan d'action, 2005.*

*Politique de développement, de gestion et d'acquisition de la collection d'œuvres d'art municipale, 2012.*

*Politique en art urbain, 2014.*

*Politique familiale, 2018.*





**PCF ECF**

Publié par la Ville de Longueuil  
Novembre 2022

**longueuil**